

ECHEANCIER

Aide aux festivals

Octobre	Octobre-novembre	décembre	Février à avril
Réception des dossiers de candidature année N+1	Instruction des dossiers de candidatures N+1	Session de délibération des candidatures au Budget Primitif du Conseil général	Mise à jour informations festivals sur le Portail Culture\$ « le Loir-et-Cher, terre de festivals »
De mars à octobre			
Suivi du déroulement des festivals année en cours, conventions, versements de subvention, soirées partenaires.			